



## L'Édito du Maire

### Chères Bessinoises, chers Bessinois

Ce second numéro de BESSINES INFOS est riche d'informations sur la vie de notre commune. Je remercie tous les élus ou non élus qui ont participé à sa réalisation.

En particulier :

- **Marcel BŒUF, adjoint aux finances** qui vous expose en page 2, l'état des finances de notre commune avec clarté et rigueur. Grâce à notre gestion rigoureuse, notre situation financière est saine et nous permet de tenir notre engagement de ne pas augmenter les taux des impôts locaux, contrairement à un grand nombre de communes.

- **Roland LE DREO, 1er adjoint en charge de l'urbanisme, des bâtiments, des travaux et de la voirie** qui dresse page 3 l'état des projets de travaux validés par la commission travaux et la commission d'appel d'offres. Ces projets seront soumis à la décision du Conseil Municipal au fur et à mesure de la validation des devis reçus et dans le respect du budget 2022 approuvé par le Conseil municipal le 24 mars.

- **Marie-Madeleine BERTHIER, adjointe à la santé, aux affaires sociales et vice-présidente du CCAS** qui vous présente le rôle du CCAS et son Conseil d'administration en page 4. Son implication, son dévouement et sa totale disponibilité pour accueillir dignement des familles de réfugiés ukrainiens doivent être connus de tous nos administrés. En votre nom, je la félicite et la remercie.

Je n'oublie pas tous les autres rédacteurs qui ont consacré leur temps à réaliser les actions ou les articles qui vous sont présentés ci-après. Qu'ils en soient tous chaleureusement remerciés.

La majorité municipale forme une équipe solidaire, impliquée et disponible dont la seule ambition est de travailler en faveur des Bessinois avec la participation constructive de l'opposition municipale que nous appelons de nos vœux, pour mieux nous enrichir de nos différences.

Christophe GUINOT  
Maire de Bessines



Vous souhaitez recevoir le BESSINES INFOS par mail ? Inscrivez-vous sur :  
[communication@mairie-bessines.fr](mailto:communication@mairie-bessines.fr)



## Solidarité avec le peuple Ukrainien



La commune de Bessines participe à l'élan de solidarité national pour accueillir des familles de réfugiés Ukrainiens. Certaines familles bessinoises se sont portées volontaires, et le gîte municipal de Noisy a été rénové intérieurement pour permettre un accueil de qualité.

Afin d'aider les familles ukrainiennes dans cette période difficile, la commune organise une collecte auprès des bessinois, en mettant en place des créneaux de rencontre à l'espace Noisy, tous les jours, sur rendez-vous, entre 16h et 18h.

Si vous souhaitez participer à cette collecte, vous pouvez fournir :

- **denrées alimentaires périssables et non-périssables** : sucre, lait, eau, farine, conserves type plats préparés (saucisses aux lentilles, couscous, raviolis, etc...), soupes en sachets, gâteaux/bonbons pour les enfants,
- **produits non alimentaires** : lessive, produit vaisselle, sopalin, des torchons, des serviettes de toilette, du papier toilette, ...

Pour connaître les besoins exacts, régulièrement mis à jour, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de la mairie au 05 49 09 10 64, ou directement l'adjointe au CCAS, Marie-Madeleine Berthier au 06 71 76 20 51.



Christophe Guinot a posé le revêtement de sol du gîte avec un employé municipal



## Un point sur les bâtiments, les travaux, les voiries, etc....

Rédigé par Roland LE DREO, adjoint en charge de l'urbanisme, des bâtiments, des travaux et de la voirie.

Sur ce thème, deux commissions municipales se sont réunies depuis l'élection du 5 décembre 2021 : **la commission d'appel d'offres (souvent appelée CAO) le 16 février, et la commission travaux le 23 février.**

- La CAO statuait sur deux sujets en matière de choix d'entreprises, les fouilles archéologiques préventives sur le terrain communal de la rue des Taillées et de la rue Pierre Mendès France, et le futur préau métallo-textile de l'école Jean Richard.

Le premier sujet remonte à la mandature d'avant 2020, où **un projet immobilier avait déclenché des diagnostics archéologiques**, simplement imposés par la loi compte tenu du site. L'archéologie préventive s'est avérée indispensable, d'où un appel d'offres puis un passage en CAO.

L'entreprise retenue présente une offre de l'ordre de 317 000€. C'est une valeur très conséquente, et la commune examine le sujet pour que l'opération à venir sur ce terrain (nous parlons ici d'un éventuel village seniors, déjà en projet) soit sans dépense pour la collectivité.

Le second sujet concerne **la réalisation d'un préau devant l'école**, préau pour lequel l'Architecte Anne Trouvé avait été choisie par la mairie. L'entreprise retenue en CAO, après devis comparatifs, propose un préau de 200 m<sup>2</sup> pour 54 600€. A cette valeur, il conviendra d'ajouter les travaux de préparation et de finition de plateforme, pour environ 64 000 €. Nous pourrons noter que les deux sujets précédents sont assujettis à subventions, pour lesquelles les demandes sont en cours.

La commission travaux (bâtiments, travaux de toute nature, voiries, espaces verts, etc.) avait pour objectif de préparer le budget communal pour 2022. Ont donc été abordés des projets comme :

- **les sanitaires de l'école** : ils seront refaits en totalité, et l'architecte Frédéric Vignier s'occupe du dossier, et présentera début avril un avant projet que nous soumettrons aux utilisateurs et au Conseil Municipal,
- **le chauffage de la salle de la Grange** : sans le moindre entretien depuis la création du bâtiment (il a presque 20 ans), l'installation de chauffage est en dysfonctionnement complet. Elle doit être remplacée et la commune a mandaté un bureau d'études pour examiner les devis d'entreprises et pour assurer le suivi des travaux.
- **l'église St Caprais** : réparation de la porte d'entrée, réfection du plancher de l'autel, réparation de la Croix Hosannière. Les devis ont reçu l'accord de l'architecte des bâtiments de France, la paroisse et le diocèse sont informés des ouvrages à réaliser.

Ces travaux représenteront un coût de l'ordre de 245 000€ là aussi en partie subventionnables.

Pour ce qui concerne les bâtiments communaux, notons qu'un binôme élu-agent technique, (R.Le Dréo et V.Leroy) suit une formation à l'initiative de Niort Agglo sur les performances énergétiques des bâtiments communaux. Objectif : diminuer les dépenses d'énergie pour notre collectivité. Affaire à suivre !

**Pour les voiries**, vous pouvez aisément imaginer à quel point le sujet est vaste. Il s'agit donc de prioriser les actions et, à ce jour ont été mises en avant les voies suivantes :

- pour les réfections lourdes de chaussée, la rue des Grosses Terres, la route de Crameuil, la rue des Grues ; pour la sécurisation des piétons et des cyclistes, la rue Jean Richard,
- pour des travaux plus ponctuels ou ciblés, impasse de Beaulieu pour lutter contre des inondations récurrentes, et rue François Guibert pour un accès correct à la déchèterie.

Sans entrer dans le détail, notez simplement que cette liste, représente un coût de travaux de l'ordre de 475 000€ y compris les honoraires d'un géomètre-expert.

Nous terminerons ce chapitre « voirie » par l'éclairage public, où plusieurs secteurs sont concernés par des travaux nécessaires : la rue des Oiseaux, la rue des Grosses Terres, l'impasse de la Garenne, la rue de la Chagnée et la rue de la Pigouille. Nous en oublions peut-être, mais une liste se doit d'être vivante, et les choses ne sont pas figées. Simplement, sachons que les points précédents pour l'éclairage public, se valorisent à une dépense de 45 000€.

Bien sûr, il y a d'autres sujets (par exemple isolation thermique par l'extérieur de l'école, sécurisation de la RD3, et d'autres encore), sur lesquels nous reviendrons plus tard, au fil de conseils municipaux ou de nouveaux numéros de Bessines Infos.

### Entretien des haies et des espaces verts

L'entretien des haies est terminé depuis le 15 mars sur la commune. Pour les secteurs où la mécanisation n'a pas été utilisée, les agents ont été dotés de 2 outils leur facilitant la tâche : un sécateur électrique pouvant sectionner jusqu'à 3 cm de diamètre, ainsi qu'un broyeur pouvant broyer des bois jusqu'à 14 cm. Les copeaux collectés pourront servir de paillage. La campagne de tonte va commencer, les surfaces sont importantes et nécessitent des matériels opérationnels. C'est pourquoi les 3 tondeuses autotractées et les 2 grosses tondeuses autoportées ont été révisées. Les 2 tracteurs de type agricole ont eux aussi été révisés par des professionnels.

Si vous constatez des oublis dans le traitement des haies et des pelouses, vous pouvez le signaler en Mairie.

Compte tenu des restrictions d'utilisation des produits phytosanitaires, l'entretien des trottoirs de la commune est difficile. N'hésitez pas, si vous en avez la possibilité, à retirer les herbes devant chez vous.



## Le CCAS - Centre Communal d'Action Sociale

Rédigé par Marie-Madeleine BERTHIER, adjointe à la santé, aux affaires sociales et Vice Présidente du CCAS.

Sous la présidence de Christophe Guinot, maire, le CCAS est composé de

- 5 élus : Marie-Madeleine Berthier, vice présidente et 4<sup>ème</sup> adjointe, Marjorie Charles-Berlioz, secrétaire, Marie-Isabelle Cunha, Helena Lopes et Bernard Pithon, conseillers municipaux;
- 5 bessinois porteurs de compétences dans le domaine socio-médical : Alexandra Cordon, Dominique Jarosz, Aline Liaigre, Elodie Raucher et Nicole Saraud.
- Nous tous, nous devons nous sentir concernés et signaler les cas de grande précarité auprès de la mairie.

Le CCAS a pour rôle d'animer l'action générale de prévention et le développement social de la commune en lien avec des institutions publiques ou privées (CAF, MSA, CLIC,...)

Concrètement, il accompagne l'attribution de l'aide sociale légale en aidant si besoin aux démarches administratives. Par ailleurs il est naturellement porté à aider matériellement ceux qui sont dans le besoin.

Les domaines d'action du CCAS sont nombreux et portent en particulier sur l'enfance et la jeunesse, sur le traitement des situations sociales précaires et sur l'accompagnement des personnes âgées.

Le CCAS est également conduit à gérer les conséquences d'évènements tels la canicule, la pandémie covid, l'accueil des réfugiés... Ou plus simplement tenter d'apporter des solutions aux aléas perturbateurs de la vie scolaire afin d'assurer l'accueil des enfants.

Enfin maintenir le repas des aînés semble répondre aux vœux des anciens. A nous de faire en sorte qu'ils soient de plus en plus nombreux à partager ce moment de convivialité.

Les membres du CCAS sont porteurs de projets dans l'exercice de leur activité :

- Création d'un centre intercommunal des affaires sociales,
- Création d'un centre de loisirs intercommunal, en lien avec la commission Affaires Scolaires,
- Réflexions à mener autour de l'ouverture d'une crèche,
- Contribution à la création d'un village sénior,
- Contribution à la facilitation de l'ouverture d'une maison de santé

En conclusion, le CCAS est à votre disposition et à votre écoute. Son équipe mettra tout en œuvre pour répondre au mieux à vos demandes en vous informant sur les dispositifs d'aide existants au sein de la commune et en vous précisant les services adaptés à votre situation.

---

## Commission Cadre De Vie, Biodiversité et Développement Durable

Présidée par Christophe Guinot, la commission environnement et cadre de vie est animée par Frédéric Froment, Conseiller Municipal Délégué.

Les membres permanents sont :

Virginie Heulin, Marjorie Charles-Berlioz, Isabelle Abdi-Jeanneau, Dominique Bouyer, Béranger Billerot, Jean-Michel Passerault, Jean-Claude Loiseau, Patricia Bizard et Virginie Huet.

La commission est transverse, elle détermine et planifie des actions qui vont permettre la préservation du cadre de vie et de l'environnement des habitants.

La mise en place des projets d'investissements dans ce domaine traite toutes les questions liées à l'aménagement des espaces verts, veille à l'organisation du cadre de vie dans la commune (pistes cyclables, mobilité douce, aménagement des espaces, ...) et au respect des règles de protection de l'environnement, autrement dit elle favorise la biodiversité ! Notre objectif ? Améliorer le cadre de vie des Bessinois car il influence notre santé, notre bien-être, notre qualité de vie au quotidien. A cet effet, nous associerons lorsque cela sera possible les Bessinois dans la construction de nos projets .



## L'actu des associations

### ASCOBE (AScobe jumelage COopératif Bessines Ezimé.)

**Qu'est-ce que c'est ?** La municipalité de Bessines a signé l'acte de jumelage avec le village du Togo Ézimé, le 18 avril 1994, elle en a confié la gestion et l'animation à l'association ASCOBE.

N'hésitez pas à rejoindre l'association pour participer à cette œuvre humaine et riche en actions. La prochaine assemblée générale est fixée le mercredi 6 avril prochain à 18 heures à la salle Noisy. Cette réunion est ouverte à tous les Bessinois. Nous sommes aussi joignables au 05 49 09 13 91.



**Dates à retenir :**

**Mercredi 6 avril (18h) : Assemblée générale à la salle Noisy**

**Dimanche 22 mai : Vide grenier sur le terrain de l'Espace Noisy.**

### Pierre Levée - Mémoire et Patrimoine



L'association « Pierre Levée – Mémoire & Patrimoine » a pour but de mettre en valeur le patrimoine culturel de notre commune de Bessines, en coordination étroite avec les propriétaires concernés et/ou les autorités compétentes. Elle regroupe les personnes intéressées et motivées par l'histoire, le patrimoine et la culture locale.

**La prochaine assemblée générale est fixée le  
Mardi 12 avril prochain à 18h30 à la salle Noisy.  
Cette réunion est ouverte à tous les Bessinois.**

### Comité des fêtes

L'assemblée générale extraordinaire du comité des fêtes de Bessines aura lieu **le mercredi 13 avril à 20h30 à la salle de la Grange**. Elle permettra de faire le point sur l'évolution de l'association, véritable lien entre les associations bessinoises et la municipalité.

Vous êtes adhérent d'une association bessinoise ? Venez participer activement aux activités et événements proposés par le comité !



## A votre service

### Services aux particuliers

Vous recherchez un employé familial, une aide à domicile, un service à la personne... IPSO<sup>2</sup> est en mesure d'y répondre. Vous contribuez ainsi au développement de l'emploi local, solidaire et à la promotion des personnes.



**Offrez-vous du temps avec IPSO !**

Prestataire de services...  
Autrement !  
Contactez-nous

Ménage 	Vitrerie 	Repassage 	Lavage écologique de véhicule 
Bricolage 	Jardinage 	Manutention 	Tertiaire 

**28 rue de Girassat  
79000 Niort**

**Téléphone : 05 49 77 87 17  
Email : [contact@ipso2.fr](mailto:contact@ipso2.fr)  
<https://www.ipso2.fr/>**



### Parole à l'opposition

L'opposition n'a pas souhaité utiliser son espace d'expression dans ce numéro.

## L'agenda ● ● ● ● ● ● ● ●

### Élections 2022

**ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES** : Dimanches 10 et 24 avril 2022

**ÉLECTIONS LÉGISLATIVES** : Dimanches 12 et 19 Juin 2022

**Nouvelle carte d'électeur** : une nouvelle carte vous sera adressée quelques jours avant le 1er tour de l'élection présidentielle. Y figurera votre Numéro National d'Electeur (NNE) nécessaire dans la procédure de procuration.

**Nouveau site internet** : le site [www.elections.interieur.gouv.fr](http://www.elections.interieur.gouv.fr) vous permet de vérifier votre situation électorale, de vous inscrire, de donner procuration, etc...

**Nouvelle procédure de procuration à compter du 1er janvier 2022** :

- sur le site [www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R12675](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R12675) en remplissant le formulaire papier CERFA 14952\*03

- auprès de l'autorité habilitée à établir la procuration en remplissant le formulaire cartonné CERFA 12668\*03

Dans tous les cas, le mandant devra se déplacer auprès de l'autorité habilitée (gendarmerie ou tribunal judiciaire) pour faire enregistrer sa demande de procuration.

La procuration peut être donnée à tout électeur même si celui-ci n'est pas inscrit dans la même commune. Le mandataire ne peut disposer que d'une seule procuration établie en France et devra se rendre pour voter dans le bureau de vote de son mandant.

**La Municipalité recherche des assesseurs et des scrutateurs pour ces 4 scrutins** :

L'assesseur participe au bureau de vote par tranche de 2 heures de 8h00 à 19h00 (18h00 pour les législatives).

Le scrutateur participe au dépouillement après la fermeture des bureaux.

**Merci de vous faire connaître en Mairie** : par téléphone au 05 49 09 10 64 ou par mail à [mairie@mairie-bessines.fr](mailto:mairie@mairie-bessines.fr)

## Nouveauté

### La zone de la Mude accueille une grande surface alimentaire

**Les travaux du nouveau magasin LIDL avancent à grands pas.**

**L'ouverture du magasin est programmée le 4 mai 2022.**



Le maire et des élus ont découvert en avant première le futur magasin : une piste cyclable financée par l'enseigne, cent treize places de parking végétalisées et une façade accordant une large place aux pierres locales telle est l'image qualitative vue de l'extérieur.

A l'intérieur, si la surface de vente n'a pas pu être augmentée (994m2) en raison de contraintes administratives, la construction s'étend sur près de 2 200m2 avec les zones de stockage. Tout est fait pour le confort des clients et des salariés : allées plus larges, produits plus à portée de mains car présentés dans des armoires frigorifiques et des présentoirs réhaussés, grande hauteur sous plafond, maximum de lumière. Côté emploi, l'effectif actuel de 15 salariés sera porté à vingt dès l'ouverture avec une priorité donnée aux candidats bessinois. A terme, un effectif de vingt-cinq salariés sera nécessaire pour satisfaire les 1 300 clients journaliers attendus.

Pour faciliter la circulation des véhicules, l'ancienne entrée-sortie existante à l'extrémité du rond point sera conservée et le parking du LIDL communiquera avec le parking de la nouvelle FOIR' FOUILLE pour permettre l'utilisation de l'entrée-sortie du centre commercial. Plusieurs bornes de recharge de véhicules électriques sont prévues.

**Un beau projet pour la dynamisation de notre zone commerciale de la Mude** qui profitera à tous les commerçants et dont la réalisation a été rendue possible par les ténacités conjointes de notre Maire et d'Olivier Mérian, responsable du développement immobilier de LIDL.



## L'Homme de Bessines se met sur son trente et un

Rédigé par Alain LUSSEULT -  
Conseiller municipal.

Dans une indifférence quasi générale des Hommes de Bessines disparaissent.

Et pourtant lorsque ces six statues sont apparues en 1991 elles ont fait l'objet d'une très vive polémique. Certains critiquant le coût en occultant qu'il s'agissait d'une commande publique, d'autres déniaient à ces petits personnages bedonnants la qualité d'œuvre d'art, les derniers s'efforçant de prouver qu'il s'agissait d'une véritable œuvre d'art.

Il est vrai que ce petit homme de la taille d'un gamin de maternelle (86cm) avait de quoi interpeller par sa couleur et son attitude impudique. Statue brute de démoulage, les pieds dans l'eau, elle pisse par ses onze orifices.

L'homme de Bessines est pluriel. Son principe : ne pas avoir de centre mais se constituer sous la forme d'une multitude. Implanté sur un réseau qui échappe peu à peu aux limites de la commune.

L'Homme de Bessines ne flatte pas l'œil mais il invite à l'observation et à la réflexion.

Chaque détail est chargé de signifiant. A l'occasion du vingtième anniversaire de l'installation Fabrice Hyber nous livrait quelques pistes.

### Les propos de Fabrice Hyber en 2011

« J'avais imaginé et promis il y a 20 ans que l'homme de Bessines m'accompagnerait dans ma découverte du monde, il a été conquis par la terre. Voyageant et découvrant les avancées de la mondialisation, je me suis aperçu que les nouvelles consciences passaient par sa diffusion. L'Homme de Bessines, avec sa dimension extraterrestre offre d'autres points de vue. Par un effet miroir, notre corps change d'échelle, animant l'eau qu'il recycle comme un enfant. Fabriqué de matières premières ou composites, de tailles différentes, tous les sols pourraient devenir des Hommes de Bessines. Il est moulé de tout, il devient le représentant d'un nouveau moyen de déplacement : le recyclage.

Il reste pourtant un repère minimum créant un paysage paisible. Même si sa multiplication le déforme peu à peu, l'Homme de Bessines reste lui-même avec

des dénominateurs communs : le vert, sa position debout, jouissant d'humeurs, les pieds sur terre comme nous, et nous faisant voir toujours et partout le monde différemment. »

Ce texte reste d'une actualité constante, il est intemporel.

### L'Homme de Bessines se met sur son trente et un

Notre commune a reçu une subvention destinée à faire renaître les six bonshommes pour leur 31ème anniversaire. L'inauguration se fera en présence de l'artiste. Ce sera un honneur pour les Bessinois de l'accueillir.

Début avril, à Paris, dans les jardins du Palais Royal, 31 Hommes de Bessines mélangeront leurs jets d'eau dans le grand bassin rond. Depuis sa création, l'homme de Bessines se duplique et se répand dans de nombreuses villes (Shanghai, Lisbonne, Tokyo, Londres... etc...). En effet, on en compte une centaine en France, 49 en Chine, 69 au Portugal, 49 à Shanghai et à Londres, Lisbonne, Bruges, Hambourg, San Francisco, New York, Aurich, Berlin, Venise... En résine, fonte, même un en porcelaine ! Ne pourrait il pas devenir l'ambassadeur de notre commune ?



## Enquête !!

Nous souhaitons vous consulter afin d'exprimer au mieux les besoins de transport des Bessinois auprès de Niort agglo.

Aussi, à cet effet, nous vous invitons à remplir le questionnaire **en scannant le QR code joint** ou en vous rendant sur les actualités du **site internet de la mairie**.



## AMBROISIE, connaissez-vous cette plante ?

L'ambrosie est présente à Bessines. C'est une plante envahissante dont le pollen est fortement allergisant. Elle est à l'origine de très nombreuses pathologies liées à la dissémination de son pollen, à partir du mois d'août jusqu'en octobre. Ce pollen extrêmement allergisant provoque rhinites, urticaires, toux, eczéma, conjonctivites, asthme, trachéites,...



qui peuvent s'avérer très handicapants mais aussi très coûteux en termes de soins. Agir contre l'expansion de cette plante est un enjeu majeur de santé publique. On la rencontre partout, et tout particulièrement en bordure de sentiers bordant les champs. Donc, au hasard de promenades, nous avons ou aurons tous l'occasion de voir des pieds d'ambrosie. Si tel est le cas, surtout, n'hésitez pas à prévenir la municipalité, avec deux contacts mail, [f\\_froment.mairie\\_bessines@orange.fr](mailto:f_froment.mairie_bessines@orange.fr), ou [domi.bouyer@orange.fr](mailto:domi.bouyer@orange.fr), référente bessinoise «ambrosie». Notre action de signalement, puis de destruction à suivre, doit être fortement collective pour qu'elle soit de la meilleure efficacité. Il en va, nous le répétons ici, de la santé de tous, et du bien être de nos cultures qui peuvent souffrir de ces plantes invasives. Et, si vous le souhaitez, n'hésitez pas non plus à contacter les adresses mail précédentes pour en connaître un peu plus sur le sujet.



## Le correspondant défense

Rédigé par Bruno ROUSSEAU, conseiller municipal et correspondant défense pour la commune de Bessines.

Créée par la circulaire du 26 octobre 2001, la fonction de correspondant défense répond à la volonté d'associer pleinement tous les citoyens aux questions de défense et de développer le lien Armée-Nation grâce aux actions de proximité.

Chaque commune de France désigne, parmi les membres du conseil municipal, un correspondant défense qui est l'interlocuteur privilégié des autorités civiles et militaires dans sa commune pour ce qui concerne les questions de défense et les relations Armée-Nation. Le correspondant défense relaie les informations relatives aux questions de défense auprès du conseil municipal et des habitants de sa commune.

La mission des correspondants défense s'organise autour de trois axes :

### 1. La politique et la défense

Les correspondants défense informent les citoyens de leur commune sur la politique de défense de la France, qui vise à assurer la protection des Français et de leurs intérêts sur le territoire national et à l'extérieur.

### 2. Le parcours de citoyenneté

Il comprend l'enseignement de défense à caractère pluridisciplinaire délivré en classe de 3ème et de 1ère, le recensement et la journée défense et citoyenneté (JDC).

### 3. La mémoire et le patrimoine

Alors que la France est un pays en paix, l'information et la sensibilisation des citoyens aux événements nationaux et internationaux qui ont marqué l'histoire du pays constitue une priorité.

### Accueil à la Mairie

Accueil téléphonique : 05-49-09-10-64

Email : [mairie@mairie-bessines.fr](mailto:mairie@mairie-bessines.fr)

Site internet : [www.mairie-bessines.fr](http://www.mairie-bessines.fr)



Lundi de 8h45 à 12h, et de 15h45 à 17h30

Mardi de 8h45 à 12h

Mercredi de 8h45 à 12h, et de 15h45 à 17h30

Jeudi : mairie fermée

Vendredi de 8h45 à 12h, et de 15h45 à 17h30

Samedi sur rendez-vous uniquement

**Communiqué du directeur de la publication** : en raison d'un dysfonctionnement regrettable, la commission communication n'a pas été en mesure de m'assister dans la supervision de la rédaction et la conception de ce numéro.

### Publication

#### Directeur de la publication :

Christophe GUINOT

### Rédaction / conception :

Mairie de Bessines

### Date de bouclage :

28 mars 2022

### Édition : Mars - Avril 2022

Tirage : 900 exemplaires

ZapTV79